

2. DEUXIEMES ET TROISIEMES ANNEES DE LICENCES STAPS

En Licence 2 et 3, quatre mentions sont proposées :

- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif
- Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

PREALABLES

Tenant compte des particularités des étudiants « à besoins spécifiques » (étudiants en situation de handicap, malades, étudiants sportifs de bon et haut niveau, étudiants artistes confirmés et élus étudiants...), les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) seront adaptées en fonction des aménagements particuliers jugés nécessaires soit par le directeur des études dans le cadre du Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

Ainsi, sous couvert du service PHASE, les étudiants accompagnés par ce service, bénéficient d'un régime spécifique élaboré en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et le directeur des études.

Règles de validation, compensation et obtention du diplôme

ARTICLE 1

Les enseignements des deuxièmes et troisièmes années des **Licences STAPS** sont organisés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est composé d'un ensemble d'UE.

La mention activité physique adapté comprend 10 BCC

La mention Éducation et motricité comprend 12 BCC

La mention Entraînement sportif comprend 12 BCC

La mention management du sport comprend 11 BCC

ARTICLE 2

Deux sessions d'examens sont organisées annuellement. La deuxième session se déroule au minimum 15 jours après la publication des résultats, pour les enseignements des deux semestres.

ARTICLE 3

Chaque UE se compose d'un ou plusieurs enseignements qui peuvent être évalués par une seule et même épreuve ou selon plusieurs modalités.

Au sein d'un BCC, une épreuve peut concerner une ou plusieurs UE ayant le même nombre d'ECTS. Elle donne lieu à une note sur 20.

La note obtenue pour une UE résulte :

- soit d'un examen final : une ou plusieurs épreuves terminales dans le cadre des sessions d'examens
- soit d'un contrôle continu organisé dans le cadre et la continuité des enseignements

- soit d'un contrôle terminal organisé à la fin des enseignements (oral, dépôt de documents etc....)
- soit d'une combinaison de ces modalités

Le contrôle continu doit intégrer à minima 2 notes qui peuvent prendre en compte une appréciation sur la participation de l'étudiant(e), ou son sérieux dans la réalisation de divers exercices ou travaux qui peuvent lui être demandés, ainsi que la conformité aux règles d'assiduité.

ARTICLE 4

Pour chacune des mentions, les UE sont organisées en BCC ; la validation de ces UE repose sur le principe de la compensation intra-bloc. Les BCC sont à l'année.

Pour la **MENTION APAS**, les BCC se déclinent comme suit

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Approfondissement des connaissances scientifiques et programmes appliqués aux APA

BCC Stage APAS niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées aux APAS – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION EM**, les BCC se déclinent comme suit

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 1

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 1

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 1

BCC Stage - niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC APSA appliquées à l'EPS – niveau 2

BCC Connaissances scientifiques au service de l'intervention – niveau 2

BCC Evoluer au sein du système éducatif : connaissances et stage - niveau 2

BCC Stage - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION ES**, les BCC se déclinent comme suit

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 1

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 1

BCC Stage ES – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Préparation physique – niveau 2

BCC Méthodologie de l'entraînement – niveau 2

BCC Stage ES – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquée à l'entraînement - niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour la **MENTION MAN**, les BCC se déclinent comme suit :

En L2 :

BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur associatif et sport professionnel

BCC Stage MAN – niveau 1

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 1

BCC Ouverture 1

En L3 :

BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA

BCC Secteur privé marchand

BCC Secteur public

BCC Stage MAN – niveau 2

BCC Technologie des APSA appliquées au Management – niveau 2

BCC Ouverture 2

Pour l'ensemble des 4 mentions de licence :

La validation des BCC prévoient une compensation au sein du bloc qui intervient en fin d'année universitaire.

Les blocs de connaissances et de compétences ne se compensent pas entre eux.

Un BCC est validé si l'ensemble des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, permet d'obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'un BCC est acquis, l'ensemble des UE qui le composent sont acquises.

Pour chacune des mentions, l'accès à la troisième année est conditionné par la validation de chacun des BCC composant la L2.

Une UE est validée si la note obtenue est au moins égale ou supérieure à 10 sur 20. Au sein d'une UE, les notes qui, affectées de leur coefficient, entrent dans le calcul de l'UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire.

Toute UE validée est définitivement acquise. Elle est capitalisable et transférable et ne peut donc pas faire l'objet d'une nouvelle évaluation en vue d'une amélioration. La validation de l'unité d'enseignement confère les crédits européens correspondants.

Toute UE acquise dans une autre université et validée par équivalence, après décision d'une commission pédagogique ou par VAE est prise en compte pour la compensation au sein du bloc de connaissances et de compétences correspondant.

Toute absence non justifiée ou justifiée hors des délais à une épreuve, quelle qu'elle soit, entraîne un 0 sur 20.

En cas d'absence à une épreuve qui serait justifiée dans les 72 heures suivant l'épreuve initialement programmée, les équipes pédagogiques pourront retenir des dispositions spécifiques, notamment de rattrapage, ajustées aux modalités d'évaluation de l'UE, afin d'assurer la deuxième chance.

Toute absence à une épreuve de rattrapage telle que prévue ci-dessus, sera considérée comme une absence injustifiée.

ARTICLE 5

Tout étudiant ne remplissant pas les conditions ci-dessus peut se présenter à la deuxième session pour repasser les épreuves terminales des UE non acquises. A l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes entre les deux sessions est prise en compte. La note obtenue en deuxième session se substitue à celle de la première session dans le cas où elle est supérieure à cette dernière. Si la note obtenue en première session est supérieure à celle obtenue en deuxième session, alors l'étudiant conserve sa note initiale pour le calcul de la note finale du BCC. Tout étudiant ne se présentant pas à une épreuve de deuxième session conserve sa note de première session. En cas de redoublement, pour les UE non acquises, les notes inférieures à 10/20 obtenues en année N ne sont pas conservées en année N+1.

Les modalités d'examens peuvent différer d'une session à l'autre. Il convient de se référer aux précisions apportées dans la maquette de formation.

ARTICLE 6

Les conditions générales de déroulement des examens sont régies par la charte des examens de l'Université de Bordeaux (cf. Charte des examens).

ARTICLE 7

Les diplômes de **Licences STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***
- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont délivrés à la suite de la délibération d'un jury désigné par le Directeur du Collège Sciences de l'Homme, sur délégation du Président de l'université de BORDEAUX.

L'obtention de la licence confère 180 crédits européens.

L'obtention de chacun des diplômes repose sur la validation des blocs de connaissances et de compétences indépendamment les uns des autres.

La moyenne pour chacun des diplômes est calculée sur l'ensemble des UE validées, chacune affectée de son coefficient correspondant au nombre d'ECTS pour l'obtention de la mention.

Les mentions des **Licence STAPS** :

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique Adaptées et santé,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif,***

- ***Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport***

sont attribuées sous les conditions suivantes :

- Moyenne générale inférieure à 12/20 : mention "Passable"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20 : mention "Assez Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20 : mention "Bien"

- Moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 : mention "Très Bien".

L'obtention du diplôme à la deuxième session ne fait pas obstacle à l'attribution d'une mention.

LICENCE STAPS - Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport
Parcours management du sport - 2ème année

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE UE			ECTS	COEF	MODE D'EVALUATION		CATEGORIE D'UE	
			GLOBAL	CM	TD			Nature et Durée			
								1ère session	2ème session		
BCC Approfondissement scientifique et méthodologique appliqué aux APSA <i>Analyser la pratique sportive en s'appuyant sur les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales et les outils de communication scientifique</i> 234h	Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 1 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions APS, ES et EM	3	90	72	18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation	
	Sciences biologiques, humaines et sociales - approfondissement 2 (1 majeure au choix) UE mutualisée avec les mentions APAS, ES et EM	4	90	72	18	9	3	contrôle continu sur la majeure 1 écrit terminal de 3h	report note contrôle continu 1 écrit terminal de 3h	Personnalisation	
	Outils du travail universitaire - approfondissement Dont 36h en distanciel UE mutualisée avec les mentions APAS, ES et EM Anglais - niveau 2 Statistiques - niveau 2 Informatique - PIX	4	54		18	6	6	2	contrôle continu	1 écrit terminal 1h - coeff 4	Socle
BCC Secteur associatif et sport professionnel <i>Mettre en œuvre un projet au sein d'associations sportives et de clubs professionnels</i> 162h	Comptabilité générale	4	36		18	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	Droit du sport et institutions sportives	4	18		18	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	Economie du secteur associatif et du sport professionnel	4	18		18	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle	
	Management et marketing du secteur associatif et du sport professionnel	4	54		18	36	3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Communication professionnelle - niveau 1 (communication digitale + anglais oral)	4	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
BCC STAGE MAN niveau 1 <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet</i> 36h	Stage 2 (105h minimum)	4				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation	
	Projet tutoré	4	36		36	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation	
BCC Technologie des APSA appliquées au Management - niveau 1 <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 10 APSA émergentes ou à fort potentiel commercial, maîtriser des contenus experts dans une APSA de spécialité</i> 144h	Option sportive - niveau 2 UE mutualisée avec les mentions ES, EM et APAS	4	36		36	3	1 2	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation	
	Polyvalence sportive MAN 1	4	108		108	6	6	contrôle continu	contrôle terminal	Socle	
BCC Ouverture 1 <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 3	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 2 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture	
	Ouverture 4					3	3			Ouverture	

Total heures d'enseignement	594 + heures UE ouverture
Total heures de stage	105
ECTS	60

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2025-2026

BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES	UNITES D'ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	VOLUME HORAIRE GLOBAL UE	MODALITÉS DE CONTRÔLE				MODE D'ÉVALUATION		CATEGORIE D'UE
				CM	TD	ECTS	COEF	Nature et Durée		
								1ère session	2ème session	
BCC Approfondissement culturel et spécialisation méthodologique appliqué aux APSA <i>Construire un regard critique sur la place du sport et du corps dans la société, et la recherche en STAPS</i> 110h	Epistémologie en STAPS <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i>	5	26	18		6	6	1 écrit terminal de 3h	1 écrit terminal de 3h	Socle
	Corps, sports et Société <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i>	5	30	22		6	6	oral de 30 minutes	oral de 30 minutes	Personnalisation
	Méthodologie de la recherche en STAPS (1 science au choix) <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i>	5	18		18	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
	Outils du travail universitaire - spécialisation dont 18h en distanciel <i>UE mutualisée avec les mentions APAS, EM et ES</i> Anglais - niveau 3 Au choix : Informatique (tableur) / Statistiques (niveau 3)	5	36		18	3	1,5	contrôle continu	report note CC - coeff 1,5 contrôle terminal - coeff 1,5	Personnalisation
BCC Secteur privé marchand <i>Mettre en œuvre un projet au sein de structure de type secteur privé marchand</i> 144h	Economie, Finances et Droit des sociétés	6	36	18		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Droit du travail et GRH	6	18	18		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Marketing du secteur privé marchand	6	36	36		3	3	contrôle continu	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Communication professionnelle - niveau 2 (projets collectifs tutorés + anglais oral)	6	54		54	6	6	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
BCC Secteur public <i>Mettre en œuvre un projet au sein d'un organisme public</i> 72h	Sport et développement territorial	5	27	18		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Sport et action publique locale	5	27	18		3	3	1 écrit terminal de 2h	1 écrit terminal de 2h	Socle
	Droit public, GRH et finances locales	6	18	18		3	3	contrôle terminal	1 écrit terminal de 2h	Socle
BCC Stage MAN niveau 2 <i>S'insérer dans le monde du travail par l'opérationnalisation d'un projet</i> 18h	Stage 3 (minimum 210 heures)	6				3	3	contrôle terminal	contrôle terminal	Personnalisation
	Suivi de stage	6	18		18	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Personnalisation
BCC Technologie des APSA appliquées au Management - niveau 2 <i>Comprendre et maîtriser les contenus techniques dans 10 APSA émergentes ou à fort potentiel commercial, maîtriser des contenus experts dans une APSA de spécialité</i> 108h	Option sportive - niveau 3 <i>UE mutualisée avec les mentions ES, EM et APAS</i>	6	36			3	2 1	contrôle continu (pratique - intervention) contrôle continu (théorie)	contrôle terminal (coeff 3)	Personnalisation
	Polyvalence sportive MAN 2	6	72		72	3	3	contrôle continu	contrôle terminal	Socle
BCC Ouverture 2 <i>Diversifier ses compétences et ses connaissances, s'ouvrir culturellement</i>	Ouverture 5	2 UE à choisir au sein de la liste des UE d'ouverture proposées en Licence 3 (se reporter au tableau des UE d'ouverture)				3	3	Se reporter au modalités d'évaluations dans le tableau des UE d'ouverture		Ouverture
	Ouverture 6					3	3			Ouverture

Total heures d'enseignement	452 + heures UE ouverture
Total heures de stage	210
ECTS	60

